

Recommandations pour les activités Spirites

II

*RÉUNIONS D'ÉTUDE DE LA
PHILOSOPHIQUE SPIRITE*

PRÉSENTATION

Selon ses Statuts, “les objectifs essentiels du Conseil Spirite International sont : - la promotion de l’union solidaire et fraternelle des Institutions Spirites de tous les pays et l’unification du Mouvement Spirite mondial ; - la promotion de l’étude et de la diffusion de la Philosophie Spirite sous ses trois aspects fondamentaux : scientifique, philosophique et moral ; - la promotion de la pratique de la charité spirituelle, morale et matérielle à la lumière de la Philosophie Spirite.” (Art. 4.º)

Le même article mentionne : “Le but et les objectifs du CSI se basent sur la Philosophie Spirite codifiée par Allan Kardec et sur les livres qui, en suivant ses suggestions, la complètent et la renforcent.”

Selon ces objectifs, et après une étude approfondie, le Conseil Spirite International a approuvé, en octobre 1998, la Campagne de Diffusion du Spiritisme, afin que la Philosophie Spirite soit mieux connue, mieux comprise et mieux pratiquée.

Pour cela, il a approuvé les textes “Découvrez la Philosophie Spirite”, destiné au public en général, et “Diffusez la Philosophie Spirite”, destiné aux responsables et aux travailleurs spirites. Ce dernier contient des conseils pour le développement et le perfectionnement du travail de promotion et de réalisation de l’étude, de la diffusion et de la pratique de la Philosophie Spirite.

Pour aider le travail bénévole des responsables de centres spirites, des assesseurs et des membres, le Conseil International a réuni dans ce fascicule les textes cités ci-dessus, des transcriptions de livres d'Allan Kardec et d'autres livres complémentaires et subsidiaires, ainsi que des suggestions de travail pour la mise en pratique des suggestions contenues dans ces documents, en particulier celles concernant les activités des Groupes, Centres et Sociétés Spirites ainsi que des Entités et Organes Fédératifs et d'Unification du Mouvement Spirite.

En s'inspirant des textes de ce fascicule, et en maintenant les principes philosophiques contenus dans les livres d'Allan Kardec, les Entités et organes fédératifs et d'unification du Mouvement Spirite peuvent élaborer et réunir divers programmes de travail et d'étude, les mettre à la disposition des Groupes, Centres et Sociétés Spiritiques, ou les utiliser comme base pour la réalisation de rencontres et de séminaires de formation dans ces diverses activités.

En définissant et en préparant ces programmes d'étude et de travail, toujours fidèles aux principes de base de la Philosophie Spirite contenus dans les livres de la Codification d'Allan Kardec, il faut respecter la diversité des caractéristiques culturelles et sociales des membres des Groupes, Centres et Sociétés Spiritiques, ces institutions ayant besoin d'un appui compatible avec leur réalité.

Les Statuts du CSI mentionnent à ce sujet (art. 6°) : "Tout programme ou matériel d'appui mis à disposition par le CSI ne sera pas d'application obligatoire, les Entités Spiritiques pouvant décider de les adopter ou pas, partiellement ou totalement, ou encore de les adapter à leurs propres besoins ou convenances."

Ce sont des suggestions pour le travail des institutions spiritiques, suivant les termes du document "Diffusez le Spiritisme", approuvé par le CSI : "Les activités spiritiques seront toujours réalisées en accord avec les caractéristiques du milieu social et avec la législation du pays où elles sont menées."

Enfin, ce fascicule, dont le but est de collaborer avec les Groupes, Centres et Sociétés Spiritiques, ainsi que les Entités et organes fédératifs et d'unification du Mouvement Spirite, dans l'accomplissement de leurs tâches, n'est ni complet ni définitif, et doit être enrichi et amélioré par de nouvelles indications et contributions, en particulier celles qui découlent de l'expérience gagnée par son utilisation.

*Commission Exécutive du CSI
oct/2000*

INTRODUCTION

Lors de la lecture des livres de base de la Philosophie Spirite certaines personnes pourraient être étonnées du vocabulaire utilisé. Afin d'éviter tout malentendu, quelques précisions s'avèrent nécessaires. Pour bien comprendre le pourquoi de l'utilisation de certains mots, il faut se replacer dans le contexte et le milieu socioculturel de l'époque (vers 1857).

Dans l'éducation religieuse du moment, ces mots étaient couramment utilisés et ne « choquaient » personne. Le monde spirituel, qui a transmis la philosophie spirite, a donc utilisé ce même vocabulaire. Aujourd'hui, la société ayant évolué, ces mots peuvent troubler certains et leur faire rejeter à tort un enseignement d'une valeur sans précédent.

En toute chose, il vaut toujours mieux s'attacher à l'esprit (sans jeu de mots) qu'à la lettre. C'est ainsi que, pour une meilleure compréhension et un meilleur entendement, ces mots peuvent généralement être remplacés par ceux repris ci-après, sans toutefois altérer l'enseignement apporté, de quelques manières que ce soit :

Expiation : Réparation (souffrir les conséquences d'un acte commis librement, en vertu des lois naturelles et de cause à effet. Notion proche de la notion de Karma de l'hindouisme, même si le Spiritisme ne reconnaît pas la notion de fatalité fréquemment attachée à ce mot) ;

Expier : Réparer ses erreurs ;

Péché : Erreur (Acte commis en dissonance avec les lois naturelles Divine) ;

Punition : Récolter ce que l'on a semé, en vertu de la loi naturelle de Cause à Effet. Dieu ne punit pas, il est Amour. La peine vient de notre conscience et de nos regrets ;

Doctrine : Enseignement ;

Jésus : L'enseignement et les valeurs morales que l'on trouve dans les Évangiles sont le modèle et le guide pour l'humanité ;

Races : Éthnies – Peuple ;

Cette liste est loin d'être exhaustive, mais elle est suffisamment explicite pour que chacun puisse en déduire la logique nécessaire à la bonne compréhension de l'enseignement spirite et en apprécier toute sa valeur.

Pour certains mots il est parfois nécessaire de reprendre la signification de ceux-ci, au moment de la rédaction du livre, en reprenant le dictionnaire français de 1856 (disponible sur internet) et nous verrons que leur signification a parfois bien changé !

Ce feuillet n'a pour intention que de faciliter la compréhension, mais en aucun cas il n'appelle à une révision des livres. Il est bien plus sûr de rester fidèle à l'original tel que codifié par Allan Kardec.

Toute intervention aurait pour effet de les dénaturer et d'y introduire des interprétations humaines, tel que cela a pu être observé dans un bon nombre de cas tout au long de l'histoire.

LA PHILOSOPHIE SPIRITE :

DÉFINITION

“Philosophie Spirite” ou “Spiritisme” :

Nom donné par Allan Kardec à l’enseignement des Esprits contenu dans les livres de la Codification.

✚ *“Pour les choses nouvelles il faut des mots nouveaux, ainsi le veut la clarté du langage, pour éviter la confusion inséparable du sens multiple des mêmes termes. Les mots spirituel, spiritualiste, spiritualisme ont une acception bien définie ; leur en donner une nouvelle pour les appliquer à la doctrine des Esprits serait multiplier les causes déjà si nombreuses d'amphibologie.”*

✚ *“Au lieu des mots spirituel, spiritualisme, nous employons pour désigner cette dernière croyance ceux de spirite et de spiritisme (...)”*

✚ *“Nous dirons donc que la Philosophie Spirite ou le spiritisme a pour principes les relations du monde matériel avec les Esprits ou êtres du monde invisible. Les adeptes du spiritisme seront les spirites ou, si l'on veut, les spiritistes.”*

✚ *“Comme spécialité, le Livre des Esprits contient la Philosophie Spirite ; comme généralité, il se rattache à la doctrine spiritualiste (...)”*

*Allan Kardec
 (“Le Livre des Esprits” - Introduction - I)*

ORIGINE, AUTORITÉ et OBJECTIF de la PHILOSOPHIE SPIRITE

Observations d'Allan Kardec et des Esprits supérieurs :

✚ *“Les Esprits annoncent que les temps marqués par la Providence pour une manifestation universelle sont arrivés, et qu'étant les ministres de Dieu et les agents de sa volonté, leur mission est d'instruire et d'éclairer les hommes en ouvrant une nouvelle ère pour la régénération de l'humanité.”*

✚ *Ce livre [Le Livre des Esprits] est le recueil de leurs enseignements ; il a été écrit par l'ordre et sous la dictée d'Esprits supérieurs pour établir les fondements d'une philosophie rationnelle, dégagée des préjugés de l'esprit de système ; il ne renferme rien qui ne soit l'expression de leur pensée et qui n'ait subi leur contrôle. L'ordre et la distribution méthodique des matières, ainsi que les remarques et la forme de quelques parties de la rédaction sont seuls l'œuvre de celui qui a reçu mission de le publier.”*

*Allan Kardec
("Le Livre des Esprits" - Prologomènes)*

✚ *“Occupe-toi avec zèle et persévérance du travail que tu as entrepris avec notre concours, car ce travail est le nôtre. Nous y avons posé les bases du nouvel édifice qui s'élève et doit un jour réunir tous les hommes dans un même sentiment d'amour et de charité.”*

*Les Esprits supérieurs
("Le Livre des Esprits" - Prologomènes)*

✚ *“De même que Christ a dit : « Je ne viens point détruire la loi, mais l'accomplir, » le spiritisme dit également : « Je ne viens point détruire la loi chrétienne, mais l'accomplir. » (...) Il vient accomplir, aux temps prédits, ce que Christ a annoncé, et préparer l'accomplissement des choses futures. Il est donc l'œuvre du Christ qui préside lui-même, ainsi qu'il l'a pareillement annoncé, à la régénération qui s'opère, et prépare le règne de Dieu sur la terre.”*

*Allan Kardec
("L'Évangile selon le Spiritisme" - I-7)*

✚ *“En un mot, ce qui caractérise la révélation spirite, c'est que la source en est divine, que l'initiative appartient aux Esprits, et que l'élaboration est le fait du travail de l'homme.”*

*Allan Kardec
("La Genèse" - I-13)*

RÉUNIONS D'ÉTUDE PHILOSOPHIQUE

“Les activités de base des Groupes, Centres ou Sociétés Spirites sont :
Les **réunions d'étude de la philosophie spirite**, programmées, méthodiques ou systématiques, destinées
aux personnes de tous les âges et de tous les niveaux culturels et sociaux, pour permettre une
connaissance étendue et approfondie du spiritisme dans tous ses aspects.”

1. Fondements

“Ce qui caractérise une étude sérieuse, c'est la suite que l'on y apporte.”

Allan Kardec – (Le Livre des Esprits – Introduction, VIII)

L'étude sérieuse, méthodique et suivie de la philosophie spirite, basée sur la codification de Kardec, est fondamentale pour :

- **Connaître les principes de base de la philosophie spirite**, la préserver des déviations et des erreurs provoquées par l'ignorance, les interprétations personnelles ou erronées, et éviter les pratiques telles que rituels, idolâtrie ou culte extérieur ;
- **Diffuser la philosophie**, dans toute sa portée, pour le bénéfice moral de l'Humanité, et permettre à l'homme de construire son futur sur des bases de solidarité et de fraternité.
- **Permettre l'évolution morale et intellectuelle** des participants.

C'est donc une activité prioritaire de tous les groupes, centres ou sociétés spirites.

2. Organisation

✚ Les études doivent suivre un programme défini à l'avance, fixant les dates, l'horaire, le lieu et le contenu des séances, ainsi que les animateurs.

✚ La durée d'une séance d'étude est d'environ 1h 30mn.

✚ Elles comptent de 2 à 30 participants, des deux sexes, d'âges et de niveaux culturels différents, ce qui permet une meilleure participation de chacun et une meilleure mise à profit de l'étude.

✚ Si nécessaire, on formera d'autres groupes, avec de nouveaux animateurs et sous l'orientation d'un coordinateur général.

✚ Les études peuvent également se faire en utilisant les ressources numériques (Skype, Webex, Hangouts, GoToMeeting, etc.) lorsque disponibles, en adaptant l'organisation et la méthode pédagogique en conséquence.

✚ L'étude philosophique ne consiste pas en de simples explications, où l'un expose et les autres écoutent. Il faut établir une dynamique en stimulant la participation de chacun dans les dialogues, les échanges d'opinions et d'idées, les recherches, les études en groupe, toujours avec bienveillance et simplicité. L'objectif général est de développer la confiance des participants, d'étudier la philosophie spirite de façon approfondie et étendue.

✚ Les animateurs des études doivent utiliser, autant que possible, des techniques didactiques et des moyens audiovisuels compatibles avec le sujet à l'étude. Ils doivent s'adapter au profil des participants.

✚ À certaines occasions programmées, des participants peuvent exposer un sujet.

3. Déroulement

✚ Préparation : lecture d'un passage tiré d'un livre spirite, par exemple : *L'Évangile selon le Spiritisme, Notre Pain, Chemin, Vérité et Vie, Source Vive, Vigne de Lumière* ou autre, afin de faciliter l'élévation de la pensée. (3mn.)

✚ Prière initiale : simple, claire, appropriée, concise, pour rechercher la syntonie avec Dieu et les Esprits guides, l'harmonie individuelle et du groupe. (2 mn.)

✚ Étude philosophique : étude systématique des livres de base de la philosophie spirite (*Le Livre des Esprits, L'Évangile selon le Spiritisme, Le Livre des Médioms, La Genèse, Le Ciel et l'Enfer*), ainsi que des livres complémentaires (Léon Denis, Gabriel Delanne, Francisco Cândido Xavier, Divaldo Pereira Franco, etc.). On pourra aussi utiliser des manuels d'étude systématisée (*Étude Systématique de la Philosophie Spirite, Manuel d'étude du Livre des Esprits*). (80 mn.)

✚ Prière finale : simple et concise, remerciant l'occasion d'apprentissage et de fraternité. (2 mn.)

4. Remarques

✚ Le programme du cours a pour objectif de couvrir les trois aspects fondamentaux du spiritisme : scientifique, philosophique et moral.

✚ Le programme offre aux participants des ressources utiles pour les aider à surmonter leurs difficultés et à répondre aux questions existentielles.

✚ La ponctualité et l'assiduité sont très importantes et à observer par tous, afin d'assurer l'accompagnement des équipes spirituelles qui dirigent les travaux.

✚ Les membres actifs du groupe, centre ou société spirite sont encouragés à participer à ces études afin de mieux servir les objectifs du groupe.

L'étude constante de la philosophie spirite sur la base des livres d'Allan Kardec et la volonté permanente de mettre en pratique ses enseignements, *sont fondamentales pour l'exécution correcte de toute activité spirite.*

« Naître, mourir, renaître encore et progresser sans cesse, telle est la loi. »

« Hors la charité, point de salut ! »

Charité : Bienveillance pour tout le monde, indulgence pour les imperfections d'autrui, pardon des offenses. (*Livre des Esprits*, question 886.)

L'étude des ouvrages d'Allan Kardec est fondamentale pour une bonne compréhension de la philosophie spirite.

Édition des 5 livres de la codification spirite d'Allan Kardec



Fédération Spirite Française
Courriel : federationspiritefrancaise@gmail.com Internet : www.spiritisme.org